



## **LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**En date du 30 Avril 2024 à 19 h 00**

**Présents** : M. Franck OSSWALD, Maire ;

M. Jean-Louis GREGOIRE, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, M. Michel FROTTIER, M. Damien CARL, M. Denis CELARIÉ, M. Philippe CHARPY, M. Éric LAHON, Mme Claire MAZZOCHI, M. Hubert PAYEN et M. Christophe PREVOST

**Absents excusés avec procuration** : Mme Catherine ALBERT (à Mme Maria MARQUES), M. Roberto ERNESTI (à M. Hubert PAYEN), Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ (à M. Eric LAHON), M. Daniel JUNG (à M. Jean-Louis GREGOIRE), Mme Françoise LOUIS-EVRARD, (à M. Denis CELARIE), Mme Isabelle RAULET (à M. Michel FROTTIER), Mme Manon REYEN (à M. Christophe PREVOST).

**Absents excusés** : Mme Marie-Luce KOLATA-MERCIER, M. Olivier SCHMITT

**Absents non excusés** : M. Robin CISNEROS

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine SCHMITT, DGS

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire le 30 avril 2024 sous la présidence de Monsieur Franck OSSWALD, Maire, a décidé :

D'arrêter le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024 – Par 16 voix pour et 4 voix contre (M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN, M. Roberto ERNESTI et M. Hubert PAYEN)

1 – Concernant la convention d'occupation du domaine public pour l'installation de casiers réfrigérés – Rue Jean Burger, à l'unanimité :

- ❖ D'APPROUVER l'installation de trois meubles de casiers réfrigérés contenant des produits fermiers et artisanaux sur le domaine public communal, rue Jean Burger ;
- ❖ D'APPROUVER la convention d'occupation du domaine public communal avec l'association « Mets Fermiers » ;
- ❖ DE DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération ;
- ❖ D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

2 – Concernant les rapports annuels sur les prix et la qualité des services publics de la métropole de Metz,

A l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement ;

Par 7 voix contre (M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Daniel JUNG, Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, M. Yannick SCHNEIDER, Mme Maria MARQUES, Mme Catherine ALBERT) et par 8 absentions (M. Michel FROTTIER, Mme Isabelle RAULET, M. Philippe CHARPY, M. Eric LAHON, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, Mme Claire MAZZOCCHI, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI)

- **DE S'OPPOSER** au rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;

Par 10 voix contre (M. Franck OSSWALD, M. Jean-Louis GREGOIRE, M. Daniel JUNG, M. Yannick SCHNEIDER, M. Michel FROTTIER, Mme Isabelle RAULET, M. Damien CARL, M. Denis CELARIE, Mme Françoise LOUIS-EVRARD, Mme Claire MAZZOCCHI) et 10 absentions (Mme Sandrine HAMM-NIZETTE, Mme Maria MARQUES, Mme Catherine ALBERT, M. Philippe CHARPY, M. Eric LAHON, Mme Jacinthe JAGER-SCHILTZ, M. Christophe PREVOST, Mme Manon REYEN, M. Hubert PAYEN, M. Roberto ERNESTI)

- **DE S'OPPOSER** au rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

3 – Concernant les questions écrites

- **D'APPORTER** les réponses orales.

La séance est levée à 20 heures.

**Fait à Saint-Julien-lès-Metz, 3 mai 2024**

**Le Maire  
Franck OSSWALD**

